

# JUZIERS *mag*

N° 2 - DECEMBRE 2020



Joyeuses  
Fêtes

CIVISME : RETOURS  
ENQUÊTE ET ACTIONS P10

LOGEMENTS SOCIAUX  
LOI SRU P13

CONSOMMONS  
LOCAL P22

Ville de   
**JUZIERS**

Hôtel de Ville  
Place du Général de Gaulle  
78820 Juziers  
Tél : 01 34 75 28 00  
secretariat-mairie@juziers.org  
www.juziers.fr

#### Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Jeudi : 8h30 - 12h  
Samedi : 9h - 12h

**Pour rencontrer vos élus, prenez rendez-vous au 01 34 75 28 00**

#### Ketty VARIN

Maire  
ketty.varin@juziers.org

#### Cédric GUILLAUME

1<sup>er</sup> adjoint et Conseiller  
communautaire  
Relations avec la communauté  
urbaine GPS&O  
cedric.guillaume@juziers.org

#### Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité  
sylvie.saint-leger@juziers.org

#### Marcel LÉPINAY

Finances - Développement  
économique  
marcel.lepinay@juziers.org

#### Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative  
Communication  
helene.jannot@juziers.org

#### Bertrand QUILLERÉ

Urbanisme - Travaux  
bertrand.quillere@juziers.org

#### Marie MEUNIER - ECK

Vie scolaire - Jeunesse  
marie.meunier-eck@juziers.org

#### Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine  
Cadre de vie  
pascal.dreux@juziers.org

Directrice de la publication : Ketty Varin  
Rédaçtrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot  
Conception graphique, rédaction et mise en page :  
Mairie de Juziers, service communication  
Crédit photos : service communication



Imprimé par ANRH, Association pour l'insertion et la  
Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés.  
Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC 100%.  
Forêt gérée durablement.  
Dépôt légal à parution.

## JUZIERS *mag* n°2 - Décembre 2020

**Edito du Maire** 3

**Communauté urbaine** 4

Cédric Guillaume, conseiller communautaire  
Le Contrat Local d'Education Artistique

**Informations municipales** 8

Rétablissons le civisme  
La famille Delapalme à l'honneur  
Un prix régional pour Juziers  
Le saviez vous ?  
Services aux habitants

**Aménagement du territoire** 13

Comprendre...l'obligation de construction des logements  
sociaux

**Développement économique** 14

Renégociation d'un emprunt  
Modification du budget communal  
Consommons local

**Solidarité** 17

Zoom sur... le CCAS  
Je donne mon sang, je sauve des vies  
Changer notre regard sur le handicap

**Enfance et Jeunesse** 20

Le Conseil Municipal des Enfants a 5 ans  
11-17 ans : activités des vacances de la Toussaint  
Espace famille  
Ecrans : Outils à consommer avec modération

**Portrait** 25

Sylvia Schneider, auteure juziéroise  
Nadine Barre, brodeuse officielle du Tour de France

**Arrêt sur images** 26

Retour sur les actions municipales et les manifestations

**Tribune libre** 29

**Agenda** 30



# RENDEZ-VOUS EN 2021

## Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Comme je vous l'annonçais dans le premier édito de notre mandat, en cette fin d'année nous travaillons sur l'élaboration du budget 2021 et sur la priorisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.

Des décisions ont déjà été prises (refus du permis de construire Aumont-Louvetières, réduction de 87 234€ d'intérêts bancaires suite à la renégociation d'un prêt, modernisation des moyens de communication), d'autres sont en cours de finalisation et nous pourrons vous en parler plus en détail dans le prochain bulletin prévu au printemps 2021.

Je ne peux que regretter de ne pouvoir avancer plus vite car nous devons en parallèle gérer l'héritage des dossiers existant lors de notre arrivée, et faire des choix stratégiques en fonction des éléments que nous découvrons. Ainsi le projet de crèche a été abandonné car estimé trop coûteux (coût de la construction : 2 200 000€HT) pour notre petite commune, sachant que par ailleurs il est nécessaire d'investir dans nos écoles qui n'ont pas fait l'objet de travaux de rénovation depuis de longues années. La maison médicale est à repenser complètement car le projet tel qu'imaginé par l'ancienne équipe obligerait la commune à déboursier la somme de 1 560 000€ pour, au final, ne pas accueillir de nouveaux médecins généralistes. Il s'agissait en

réalité d'un projet de délocalisation des professions médicales déjà existantes sur Juziers. Par ailleurs, nous passons aussi un temps certain à gérer les problématiques découlant des 5 chantiers de construction en cours qui causent aux riverains de réels problèmes, le tout sur un fond de crise sanitaire.

Concernant cette crise que nous traversons depuis des mois, en tant que maire je me dois d'être garante des conditions de sécurité sanitaire des manifestations organisées par la commune, et je ne peux aller à l'encontre des décisions du gouvernement. Pour autant, je me dois de préserver notre commune c'est pourquoi j'ai signé la tribune de l'association des maires d'Ile-de-France "Réparons une injustice et préservons nos commerces !".

Nous devons aussi nous mobiliser pour soutenir nos commerçants et artisans locaux qui ont dû fermer le temps du confinement. Dès qu'ils pourront de nouveau ouvrir, nous tous, Juziérois, devons consommer local !

Aussi, dès la fin du confinement, les manifestations et événements communaux qui pourront être organisés dans le respect des règles sanitaires seront maintenus.

Dans ce contexte morose, nous pouvons depuis peu nous réjouir : l'entreprise Calcia a finalement entendu raison et a décidé de renoncer au projet

d'extension des carrières cimentières à Brueil-en-Vexin.

C'est une excellente nouvelle pour tous les défenseurs de l'environnement et pour tous ceux qui se sont mobilisés sans faillir, malgré les résistances, contre ce projet. Même si nous devons rester vigilants quant à la reconversion du site et à l'avenir de ses salariés, nous pouvons en tirer de riches enseignements : il ne faut jamais baisser les bras et toujours continuer à se battre pour défendre ses convictions même quand le combat peut sembler déséquilibré ! La mobilisation citoyenne a été primordiale, soyez-en ici sincèrement remerciés.

En mars dernier, nous avons été élus pour donner corps à un programme que vous avez choisi. Sachez que nous employons et continuerons à employer toute notre énergie pour mettre en œuvre nos engagements électoraux. Nous ne la gaspillerons pas sur le terrain de la polémique où certains veulent nous entraîner...

Je souhaite terminer cet édito sur une dernière note pleine d'espoir en vous souhaitant à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021, puisse-t-elle nous permettre à tous de retrouver une vie normale.

**Ketty Varin**  
Maire

# CÉDRIC GUILLAUME

## CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

### Une présence active pour représenter Juziers

**Les premiers conseils communautaires des 17 juillet et 24 septembre derniers ont été marqués principalement par l'installation du bureau communautaire de GPS&O, par la constitution des commissions thématiques et par la désignation des élus dans les divers organismes extérieurs.**

Le président de GPS&O, 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués composent le bureau communautaire 2020-2026.

Pour plus d'informations : [gpseo.fr/communaute-urbaine/organisation-politique/le-bureau-communautaire](http://gpseo.fr/communaute-urbaine/organisation-politique/le-bureau-communautaire)

Les élus communautaires se sont répartis dans l'une des cinq commissions suivantes :

**affaires générales, attractivité du territoire, aménagement du territoire, mobilités durables et voirie, environnement durable et services urbains.**

Compte tenu de l'état de la voirie de notre commune et des problèmes de transports que nous connaissons, il m'a semblé pertinent de faire partie de la commission **mobilités durables et voirie.**

S'agissant des désignations dans **les organismes extérieurs**, je représenterai GPS&O au sein du conseil d'administration de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural - SAFER - d'Île-de-France et du Syndicat Mixte Intercommunal

de Gestion des Eaux de Ruisselements de la Montcient et Affluent - SMIGERMA.

Je serai également représentant suppléant au conseil d'administration du nouvel Office de tourisme intercommunal - OTI.

Par ailleurs, au sein du groupe majoritaire "Agir pour GPS&O", le président de GPS&O, Raphaël Cognet, m'a désigné aux côtés de Cécile Zammit-Popescu et Suzanne Jaunet, respectivement 1<sup>ère</sup> et 5<sup>e</sup> vice-présidentes, pour **participer à l'élaboration du pacte de gouvernance, document qui a vocation à sceller les relations entre GPS&O et les 73 communes membres.**



Délégué de la commune au sein du Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF), mes collègues du département des Yvelines m'ont accordé leur confiance le 14 septembre dernier à Théméricourt en **m'élisant au bureau exécutif du Parc.**

Je serai également membre de la commission des marchés publics du Parc et suppléant du président à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.



Avec un nouveau président dynamique, M. Benjamin Demailly, nous allons pouvoir mener à bien la révision de la Charte du Parc naturel régional du Vexin français qui a notamment pour ambition d'englober la totalité du territoire de Juziers dans l'aire géographique du Parc.

L'ensemble de ces désignations montre que, conformément à nos engagements électoraux, **j'ai à cœur de défendre tout au long du mandat les intérêts de notre territoire et la qualité de notre cadre de vie.**

Ainsi, j'ai déjà eu l'occasion, lors des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre, de rencontrer sur le site de la Zone 109 à Brueil-en-Vexin le président du Parc naturel régional du Vexin français et de le sensibiliser, s'il en était besoin tant nous partageons le même point de vue, sur les conséquences désastreuses qu'aurait la réalisation du projet d'extension des carrières cimentières. Fort de sa confiance, il m'a d'ailleurs sollicité pour représenter le Parc au sein de la Commission de concertation et de suivi de l'environnement des carrières Calcia.

*- A l'heure où sont écrites ces lignes, nous apprenons que le cimentier vient de prendre la sage décision de renoncer à son projet d'extension sur la Zone 109 ! Après de longues années de lutte, la raison l'a donc emporté et l'engagement de l'ensemble des acteurs (associations, administrés et élus) est finalement récompensé.-*



**Benjamin Demailly (président du PNRVF, Cédric Guillaume et Sylvie Peschard (AVL3C)**



S'agissant **des transports**, lors du conseil communautaire du 24 septembre, j'ai appelé publiquement l'attention du président de GPS&O et de celle du président du Conseil départemental sur **les conditions de transport déplorables, en termes de temps de trajet, que connaissent les utilisateurs de la ligne SNCF J6** - ligne empruntée par les Juziérois pour se rendre à Paris - et sur la nécessité d'impliquer GPS&O dans un travail collaboratif avec la SNCF afin de mettre en place une desserte raisonnée des gares de la ligne J6.

**Il convient en effet de permettre aux Juziérois de rejoindre la capitale - qui se situe seulement à 46,6km - dans des temps plus acceptables que ceux d'aujourd'hui...**



Lors de notre campagne électorale, nous vous annonçons qu'une fois élus nous assurerions une présence active au sein de GPS&O et sur le territoire, afin de faire entendre la voix de Juziers.

Ce premier semestre d'exercice en est la preuve !

J'espère que l'année qui s'annonce sera plus réjouissante que celle qui se termine et qu'elle nous permettra de reprendre une vie normale dans un climat plus serein.

Entre temps, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Cédric Guillaume**

# Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Tél.: 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers

# TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

# Et f. MOREAU



Maintenance  
Dépannage  
Chauffage  
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

# L'île de Beauté

8 avenue de Paris - Juziers



01 30 95 81 66

Rendez-vous en ligne [liledebeaute-juziers.fr](http://liledebeaute-juziers.fr)

G  
L'ATELIER  
de  
É  
T  
A  
N



Crêperie

Traiteur

92 avenue de Paris Juziers

01 30 90 15 26

[WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR](http://WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR)

Plats "Faits maison"

Restaurant équipé d'un défibrillateur

Lundi - mardi - Jeudi :  
12h - 14h30 et 19h - 22h30  
Vendredi - Samedi :  
12h - 14h30 et 19h - 23h  
Dimanche :  
12h - 15h  
Fermeture le mercredi

Crêperie  
Traiteur  
Evènements  
Privatisation  
Soirées à thème

Le midi Formule express : 1 galette, 1 crêpe, 1 bolée, 1 café ou thé



Salon de beauté et UV  
Coiffeur visagiste

# Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue Janine Vins 78820 Juziers  
[salonsandrine.m@hotmail.com](mailto:salonsandrine.m@hotmail.com)

Lundi : 9h-12h - 14h-19h

mardi : 9h-12h - 14h-19h

mercredi : fermé

jeudi : 9h-12h - 14h-19h

Vendredi : 10h-21h

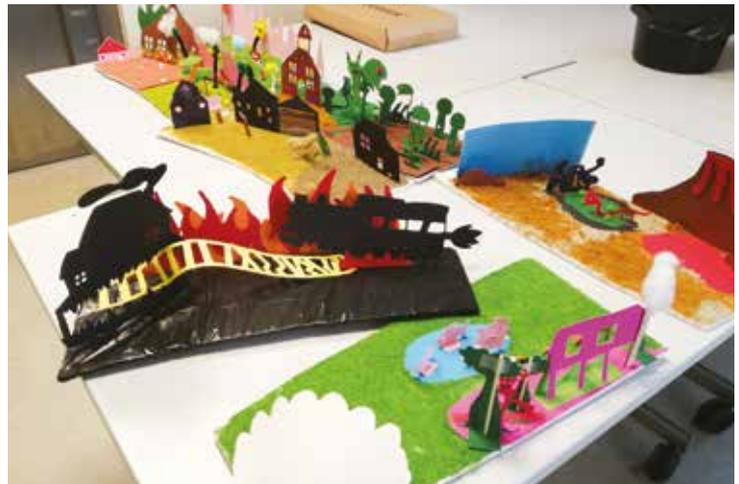
Samedi : 9h-17h

# CLÉA

## CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

### Les rencontres artistiques 2020 - 2022

**La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est fière de développer le plus important Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) d'Île-de-France. Cette initiative, lancée dès la création de GPS&O en 2016, propose des temps de partage entre artistes et habitants du territoire et permet de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, tout en favorisant leur pratique.**



Fruit d'un partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et le Rectorat de Versailles, le CLÉA est l'illustration de la capacité des artistes à partager et faire comprendre leur démarche auprès du grand public. En étant étroitement associés à une création, petits et grands aiguisent leur regard, deviennent des citoyens inspirés, aspirent à la découverte du monde et à la rencontre de l'autre et prennent confiance en eux.

En 2019-2020, 600 enfants et jeunes, issus de plus d'une trentaine de groupes dans une vingtaine de

structures et communes de tout le territoire, ont pu s'immerger dans les univers artistiques des collectifs Fabrication Maison, Ici et Lab et Ecstatic Playground.

Pour cette nouvelle édition, le CLÉA se déroulera sur deux années, de 2020 à 2022. Les collectifs CIA, Les Sœurs Chevalme et la compagnie Chriki'Z sont invités à porter leur regard sur l'identité du territoire, en partant à la découverte et en s'imprégnant de nos lieux de vie. Ces artistes proposeront des ateliers sur le thème du "détournement de patrimoine" afin de faire découvrir aux habitants des facettes insoup-

çonnées de notre environnement quotidien.

La Ville de Juziers participera aux rencontres artistiques et recevra la compagnie de danse Chriki'Z. Une œuvre picturale, littéraire ou cinématographique sera choisie et sera réinterprétée par la danse. Il s'agira ensuite de valoriser cette réinterprétation au sein d'un lieu du patrimoine juziérois qui sera lui-même détourné par un artiste visuel et une soprano.

**Le service communication reviendra vers vous en début d'année 2021 afin de vous exposer plus en détail le projet mené par GPS&O.**

#### Destination Grand Paris Seine & Oise

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office de Tourisme Intercommunal a pour mission de promouvoir et de développer l'offre de tourisme et de loisirs sur le territoire.

Deux bureaux d'information touristique :

- A Conflans : 01 34 90 99 09  
ou [contact@conflans-tourisme.fr](mailto:contact@conflans-tourisme.fr)
- A Poissy : 01 30 74 60 65  
ou [contact@poissy-tourisme.fr](mailto:contact@poissy-tourisme.fr)

# POUR UNE VILLE BELLE, PROPRE ET SEREINE

## NOTRE BUT : RÉTABLIR LE CIVISME

### Notre programme :

#### SEPTEMBRE

Rappel des règles de civisme

**Les règles de civisme ne sont pas propres à notre commune ; il s'agit d'un code général de conduite ayant pour but de préserver la liberté de chacun à bénéficier d'une vie agréable en société.**

#### OCTOBRE

Enquête sur les nuisances

Les résultats de l'enquête sur les nuisances, aux réponses souvent alarmantes (mais dénuées de fatalisme), nous confortent dans la nécessité d'agir sans tarder dans les trois principaux domaines qui mettent directement et quotidiennement en jeu la sécurité des personnes, à savoir :

- la vitesse de circulation excessive
- le stationnement anarchique
- l'encombrement des trottoirs.

#### ● Conflits de voisinage :

En faisant remarquer une nuisance à un voisin, cela a généré un conflit ! Comment l'éviter ? Le résoudre ? Rendez-vous sur [juziers.fr](http://juziers.fr), rubrique "trouble du voisinage".

#### ● Conflits de voisinage :

A la liste détaillée sur le rappel, s'ajoutent :

- les horaires de sortie et de rentrée des poubelles. Sortie à partir de 19h la veille et rentrée jusqu'à 21h le jour du ramassage.
- l'interdiction de brûler des déchets végétaux ou autres - dans sa propriété.
- détritrus : les paquets de cigarettes et leurs emballages

#### ● Actions partagées :

Des comités de quartiers vont être créés, à court terme, avec des personnes s'étant déclarées intéressées sur la feuille d'enquête.

#### ● Correspondant mairie :

**N'hésitez pas à contacter l'adjoint en charge de la qualité du cadre de vie au moindre souci pour l'application des règles de civisme en général : [pascal.dreux@juziers.org](mailto:pascal.dreux@juziers.org)**

La réussite de ce programme "Rétablir le civisme" dépend donc de tous sans exception.

**Nous félicitons d'ores et déjà ceux qui ont toujours appliqué ces règles, nous remercions vivement ceux qui ont réagi suite au rappel et à l'enquête et nous prodiguons tous nos encouragements à ceux qui sont encore "hésitants".**

#### NOVEMBRE

Prévention  
Premières actions

Nous ne mettons pas pour autant de côté les désagréments dus, entre autres, aux bruits de voisinage (vocaux, musicaux, mécaniques...) ou à toute autre incivilité.

C'est avec vous que nous allons éteindre ce feu croissant de nuisances, parfois attisé par nos propres manquements quand nous n'y prêtons pas attention.

**Des sanctions ? Plutôt l'implication et la responsabilité !**

Nous sommes persuadés que le plus grand nombre de ces préjudices se résoudra par l'exercice de la bonne volonté.

**Quant aux nuisances excessives et persistantes, elles devront bien s'arrêter, d'une manière ou d'une autre.**

**Quelques notes pratiques et diverses :**

#### ● Tous concernés :

Si ce n'est déjà fait, que les parents n'oublient pas de transmettre aux enfants (petits et grands) les règles de civisme et leur utilité.

#### 2021

Suite et fin ?



## NOUVELLE DÉNOMINATION DE RUE LA FAMILLE DELAPALME À L'HONNEUR

Par délibération en date du 24 septembre 2020 et en accord avec les descendants, le conseil municipal a décidé de donner une nouvelle dénomination à une partie du quai Léon Chausson, partie située entre l'avenue de Paris et la Seine. **Cette portion de rue portera le nom de rue Delapalme.**

### Un peu d'histoire locale :

La famille Delapalme est implantée depuis la moitié du 19<sup>e</sup> siècle à Juziers : Jules Emile Delapalme a été

maire de Juziers, de 1861 à 1870 et les descendants, dont Ghislaine Denisot, décédée récemment, arrière-petite-fille de Jules Emile Delapalme, ont toujours œuvré pour la commune. La maison familiale se situe sur les bords de Seine.



## UN PRIX RÉGIONAL POUR JUZIERS CONCOURS "LES RUBANS DU PATRIMOINE"

### 26<sup>e</sup> édition du concours

Les Rubans du Patrimoine est un concours organisé en partenariat avec l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, la Caisse d'Épargne et le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques. Il récompense

des communes et des intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

La Ville de Juziers a déposé un dossier de candidature mettant en valeur les importants travaux de restauration de l'église Saint-Michel réalisés

entre juin 2014 et décembre 2019. La volonté de la municipalité est de transmettre aux générations futures un héritage historique en valorisant le savoir-faire et les techniques traditionnelles de construction. Le Jury national a décerné un "Prix Régional" à la commune de Juziers.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## ● Création du statut de citoyen-sauveteur

Le 25 juin 2020, le Sénat a adopté une loi "visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent".

En France, 40 000 à 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque chaque année, avec un taux de survie de 4 à 7 % lorsqu'un tel accident survient alors que ce taux atteint 40 % dans d'autres pays.

Ceci est dû principalement à deux facteurs : le manque de formation de la population aux gestes qui sauvent et la peur de mal effectuer l'un de ces gestes et d'être poursuivi pénalement en cas d'aggravation involontaire de l'état d'une personne en détresse.

La loi du 3 juillet 2020 va permettre non seulement d'intégrer l'apprentissage des gestes qui sauvent dans le cursus scolaire, mais aussi de dégager la responsabilité pénale des personnes qui portent secours spontanément avec la création d'un statut de "citoyen sauveteur".

## ● STOP aux lingettes dans les toilettes !

Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes, **jetez-les dans les poubelles dédiées**. Les lingettes qui sont jetées dans les toilettes bouchent **les canalisations de transport des eaux usées et créent des dysfonctionnements dans le circuit de traitement**. De plus, elles polluent et sont nuisibles à l'environnement.

Triez vos déchets :  
[ecologique-solidaire.gouv.fr/tri-des-dechets](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/tri-des-dechets)

## ● Bien circuler en trottinette électrique

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le gouvernement a modifié le Code de la route en y ajoutant un règlement spécifique pour les trottinettes électriques afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation



## FOCUS SUR GEEV

### Application anti-gaspi

La plateforme GEEV regroupe tous les dons d'objets gratuits et nourriture autour de vous et dans toute la France. Donner c'est facile avec Geev, postez en quelques secondes et proposez un vélo gratuit, un meuble gratuit ou tout autre objet que vous n'utilisez plus afin de lui offrir une seconde vie ! Vous participerez en plus à la sauvegarde de notre environnement.

L'application est disponible via le site : [www.geev.com](http://www.geev.com)

# PERMANENCES EN MAIRIE GRATUITES ET CONFIDENTIELLES

## Ecrivain public

### Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine :

L'écrivain public est un spécialiste des écrits administratifs et en tout genre : rédaction d'un courrier ou d'une lettre de motivation, formulaire à remplir, dossier à constituer, recours ou réclamation à déposer... Il peut vous aider à comprendre ce que l'administration vous demande, vous conseiller sur la meilleure réponse à apporter ou vous aiguiller vers le service compétent. Les entretiens sont menés en toute confidentialité.

**Sans rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h à 12h.**

## Juriste

### Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine :

Le juriste informe les personnes sur leurs droits dans de nombreux domaines : baux d'habitation, droit de la famille, droit de la consommation, droit du travail, droit des étrangers, droit pénal...

**Sans rendez-vous le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.**

## Notaire

La Chambre des notaires des Yvelines propose des permanences notariales ayant pour objectif de renseigner le public d'une manière générale en matière de succession, patrimoine ou droit immobilier.

**Le 3<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 34 75 28 00 ou [secretariat-mairie@juziers.org](mailto:secretariat-mairie@juziers.org)**

### Dates des permanences 2020-2021 :

- Lundi 14 décembre
- Lundi 15 février
- Lundi 19 avril
- Lundi 21 juin
- Lundi 18 janvier
- Lundi 15 mars
- Lundi 17 mai

## MA COMMUNE A DU CŒUR

### Remplacement des défibrillateurs

La municipalité a procédé au remplacement des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sur les structures communales recevant du public. Ces appareils sont conçus pour être utilisés par tous, que l'on soit formé ou non aux premiers secours. Une chose à retenir : un arrêt cardiaque non traité dans les 7 minutes a une issue mortelle à 98%. Il faut donc agir vite.

#### Les dispositifs sont situés :

- A la mairie
- A la Maison Pour Tous
- A la bibliothèque
- Au Centre du Bourg
- Au terrain de football

## Nouveaux arrivants

### Bienvenue à Juziers

**Vous venez d'emménager sur la commune ?**

**Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie ou envoyez-nous un mail avec vos nom, prénom, adresse, téléphone et date d'emménagement à : [secretariat-mairie@juziers.org](mailto:secretariat-mairie@juziers.org).**

**L'équipe municipale prête une attention particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune en organisant un cocktail d'accueil deux fois par an, toutefois conditionné par la crise sanitaire.**

## Médailles du travail

### Faire sa demande en ligne

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, le dépôt des dossiers s'effectue uniquement par voie dématérialisée.

**Il appartient à l'intéressé ou à son employeur d'effectuer la demande via le site internet "démarches simplifiées" en suivant le lien :**

**[demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail](https://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail)**

**BCG-éco**  
Bois - Chauffage - Granulés

Spécialiste  
du Poêle à Granule & Bois



VENTE • INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



35, rue Blanche Pierre  
78820 JUZIERS

06 08 41 77 40

[www.chauffage-bois-granule.com](http://www.chauffage-bois-granule.com)

# MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,  
Dressing, Salle de Bain,...  
Escaliers, Parquets, Portails,...  
Fenêtre bois, Alu et PVC,  
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville

78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



**Electricité générale**  
**Courant fort & faible**  
**Batiment - industrie**  
**Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

[anmelec@voila.fr](mailto:anmelec@voila.fr)

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

## ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE  
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes**  
**Plantes fleuries**  
**Plantes à massifs**

**Tél. : 01 34 74 07 41**



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

# COMPRENDRE...

## L'OBLIGATION DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

**Depuis quelques années, vous pouvez constater que les projets immobiliers se multiplient dans notre commune et pour bon nombre la ternissent : le béton prend la place de la pierre, de nos paysages ruraux et notre cadre de vie se dégrade spécialement lorsque le lieu d'implantation des projets est mal choisi (problème d'intégration architecturale, de circulation, de stationnement...).**

Vous êtes donc nombreux à nous interroger sur l'opportunité de continuer à construire des logements sociaux.

### Ce que dit la loi :

L'article 55 de la loi "SRU" du 13 décembre 2000 impose aux communes de plus de 1.500 habitants en Île-de-France et de plus de 3.500 habitants pour les autres régions de disposer d'au moins 25% de logements sociaux d'ici 2025.

Un inventaire des logements sociaux est conduit chaque année. A son issue, toute commune n'atteignant pas le taux de 25% est redevable d'un prélèvement annuel, proportionnel au nombre de logements manquants.

Les communes déficitaires sont également soumises à des obligations de "rattrapage" dans le cadre d'un plan triennal.

Au terme de chaque période triennale, un bilan des réalisations est effectué. Selon la situation de la commune, **le préfet peut sanctionner la commune en prenant un arrêté de carence qui entraîne la possibilité de majorer le prélèvement annuel et lui donne le pouvoir de se substituer au maire afin de produire, à sa place, du logement social sur la commune carencée.**

### Concrètement sur le territoire de Juziers :

A Juziers, 1 600 résidences ont été recensées en 2018. Sur cette base, **le législateur nous impose donc de disposer de 400 logements sociaux.** Sachant que tous les nouveaux logements, y compris sociaux, génèrent eux-mêmes du logement social, l'objectif assigné à notre commune est de disposer au final d'au moins 500 logements sociaux (25% de 2 000 résidences).

**A ce jour, 145 logements sociaux sont construits.**

**156 logements sociaux sont en cours de construction ou programmés** dans la mesure où ils bénéficient d'un permis de construire délivré par l'équipe municipale sortante.

**Déficitaire, notre commune a donc été soumise à "rattrapage" de 159 logements dans le cadre du plan triennal 2020-2023. Il manquera encore 40 logements sociaux voulus par le législateur.**

L'année dernière, Juziers a payé **71 790 € de pénalités à l'Etat (+346% depuis 2015)** parce que la commune est en deçà des objectifs de construction fixés par le législateur. Juziers n'est cependant pas une commune carencée, aussi le maire est toujours maître de l'urbanisation de la commune dans le cadre contraint du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document d'urbanisme qui régit l'utilisation de notre sol.

Vous comprenez donc pourquoi il est impossible de tenir le raisonnement que beaucoup avancent selon lequel il serait préférable de payer des pénalités plutôt que de construire.

**Si nous ne construisons pas pour atteindre les objectifs assignés, non seulement nous devrons payer des pénalités mais nous ne maîtriserons plus notre foncier ! Le préfet construira les logements manquants à notre place, peu importe où et comment...**

Croyez-vous que si le préfet avait été décisionnaire à notre place il aurait refusé le permis de construire dans le quartier Aumont-Louvetières comme nous l'avons fait ? (voir notre article dans l'édition précédente)

Durant tout le mandat, nous assumerons donc nos responsabilités en gérant le "stock" dont nous avons hérité au moment de notre élection et **en adoptant une stratégie de construction raisonnée fondée avant tout sur la préservation de la qualité de notre cadre de vie et de notre patrimoine bâti.**

Dans un prochain numéro, nous vous ferons un point fidèle de "l'héritage" que nous allons devoir assumer pour que vous ayez parfaitement conscience des responsabilités de chacun.

# RENÉGOCIATION DE L'EMPRUNT

## Des économies dans l'intérêt public

Après avoir négocié avec le Crédit Agricole Ile-de-France, la nouvelle équipe municipale a annulé et remplacé l'encours non tiré du prêt contracté auprès de l'établissement bancaire. Le prêt d'un montant de 1 800 000€ à tirages multiples

avec un premier tirage obligatoire de 540 000€ au 17 août 2018 au taux de 1,5 % avait une date de réalisation de deux ans, soit au plus tard le 17 août 2020.

Le nouveau contrat de prêt de 1 260 000€ est souscrit au taux

de 0,70% avec une mise à disposition en plusieurs fois avant le 19 août 2022.

**Les nouvelles conditions permettent de réaliser une économie de 87 234€.**

# MODIFICATION DU BUDGET COMMUNAL INTÉGRATION DE LA RENÉGOCIATION DE L'EMPRUNT

**Lors du vote du budget primitif 2020, le conseil municipal avait inscrit une recette de 1 260 000€ correspondant au tirage définitif de l'emprunt contracté en 2018 pour couvrir la construction d'une crèche de 20 berceaux et procéder à l'agrandissement du restaurant scolaire "Les Armoulins".**

Or, le projet de crèche est abandonné au vu du prix de construction et plus particulièrement en raison de frais de fonctionnement très onéreux (entre 8 000 et 10 000 € par an et par berceau).

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire sont repoussés

afin d'intégrer l'aménagement de l'espace cuisine en vue de préparer les repas sur place.

Une décision modificative du budget permet d'ajuster certains comptes budgétaires et en l'espèce, d'intégrer le remplacement des huisseries de l'école maternelle qui datent de 1976.

Le conseil municipal en date du 19 novembre 2020 a donc, par délibération, procédé à des modifications du budget primitif 2020 afin de prendre en compte des changements d'imputation et a désinscrit l'emprunt de 1 260 000€ et les dépenses correspondantes.



## BIENVENUE À Coach et Vous

Vous souhaitez mieux gérer votre stress et vos émotions, retrouver confiance en vous, changer de vie ou tout simplement vous détendre et prendre soin de vous ?

Sophrologue et Coach de vie certifiée, Claudia Zamfir met à votre disposition ses compétences, son expérience professionnelle et son savoir-faire, pour vous

accompagner vers ce chemin du "mieux-être", dans une écoute bienveillante.

Elle propose des séances en cabinet pour adultes, enfants et adolescents, dans un cadre favorable à la relaxation.

**Coach et Vous**  
36, chemin du Mesnil  
Tél. : 06 52 00 87 26



**Créations  
Entretien Parcs & Jardins**

**Abattage • Elagage  
Débroussaillage**

**Frédéric LE PANS**

**Tél - fax : 01 34 74 93 68**

**Port : 06 14 13 74 20**



**Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS**

**Etudes • Projets • Devis**



**Café tabac de Juziers**

**Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD  
compte nickel**

**Horaires**

**Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h**

**Samedi : 7h30 - 20h**

**Vendredi : 6h30 - 22h**

**Dimanche : 8h - 14h**

**Ouvert tous les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> janvier**



**3 Rue Janine Vins 78820 Juziers  
01 34 75 69 99**



**ENT. CLISSON**

**PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE**

**CRÉATION ET RÉNOVATION  
DE SALLES DE BAIN DE A À Z**

**15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE**

**TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64**

**SIRET N°444 227 086 00014**

# ZOOM SUR...

## LE CCAS

### Son fonctionnement, son rôle, ses membres

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est doté d'une personnalité juridique. Il est autonome du point de vue de son fonctionnement. Le CCAS est administré par un conseil d'administration qui vote chaque année son budget.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

**Ketty Varin, maire, est membre de**

**droit en qualité de Présidente du CCAS.**

**Sylvie Saint-léger, vice-présidente, en coordonne toutes ses missions.**

**Le Conseil d'administration du CCAS se compose de :**

**5 membres élus au sein du conseil municipal :**

- Sylvie Saint-Léger
- Clotilde Atger
- Alexandra Plouzenec
- Véronique Breton
- Elodie Bergeron

**5 membres représentant des associations sociales et familiales :**

- Odile Lesénéchal
- Evelyne Alexandre-Noël
- Marie-Ange Piederrière
- Isabelle Tyczynski
- François Dauvergne

# JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES

## Prenez 1h pour sauver 3 vies !

**L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel d'urgence national car les réserves de sang sont très basses.**

Après des vacances d'été particulières liées à la crise sanitaire durant lesquelles les donneurs ont été moins nombreux à se présenter en collecte de sang, l'EFS invite chacun

à se mobiliser activement afin de relever rapidement les réserves en produits sanguins

Les donneurs sont ainsi attendus, dès à présent, dans les maisons du don de l'Établissement français du sang et dans les nombreuses collectes mobiles organisées partout en France.

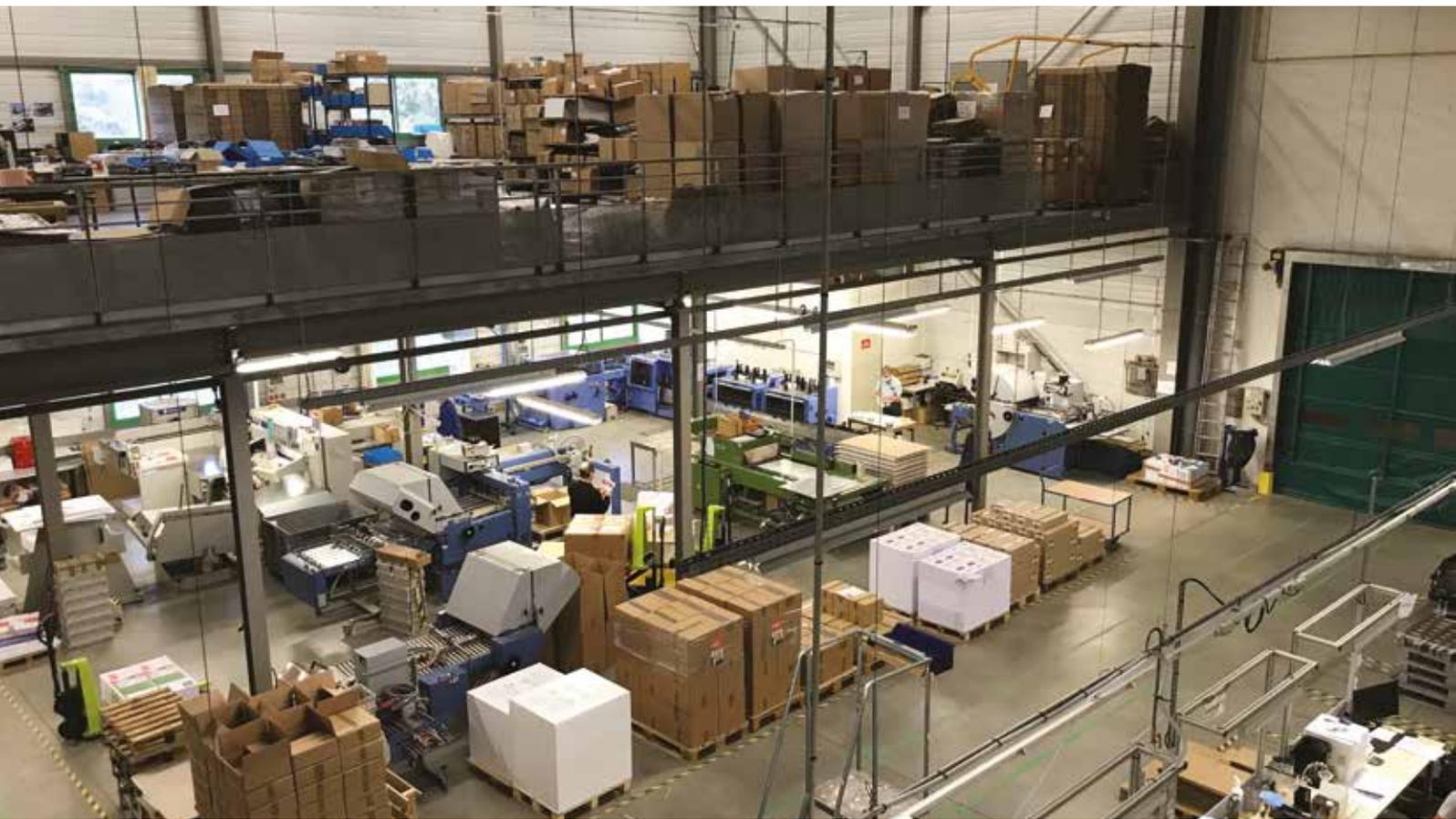
L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 1 700 dons sont nécessaires chaque jour en Île-de-France.



### Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang. Sur tous ses lieux de collecte, l'EFS Ile-de-France accueille les donneurs sur rendez-vous pour faciliter les dons. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

**Pour savoir où donner et prendre rendez-vous :**  
[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



# CHANGER NOTRE REGARD SUR LE HANDICAP

## L'ANRH, UNE ASSOCIATION HISTORIQUE

### Son fonctionnement, son rôle, ses membres

**Dans une France en pleine reconstruction où les malades, handicapés et victimes de guerre ne parviennent pas à trouver un emploi, l'ANRTP (Association Nationale pour la Réhabilitation Professionnelle par le Travail Protégé) est créée en 1954, sous l'impulsion de M. Alfred Rosier, Directeur de la Main-d'œuvre au Ministère du Travail.**

Aujourd'hui, l'ANRH (Association pour l'Insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés), reconnue d'utilité publique, compte 19 EA (Etablissements Adaptés), 4 ESAT (Entreprises ou Services d'Aide par le Travail) et 1 CRP (centre de rééducation professionnelle) en France.

Elle a pour principale mission de contribuer, par l'emploi, à l'épanouissement d'adultes en situation de handicap. En conjuguant logique économique et mission sociale, l'ANRH trace des perspectives d'avenir dans la lutte contre le chô-

mage et l'exclusion, tout en contribuant à changer le regard sur le handicap.

L'ANRH d'Epône est l'établissement de référence sur le bassin du Mantois et de la communauté urbaine GPS&O.

Aux portes de l'autoroute A13, elle emploie sur son site et en prestations extérieures, une centaine de salariés, dont 80% en situation de handicap.

L'ANRH d'Epône a construit des partenariats avec les collectivités du bassin du Mantois et du terri-

toire GPS&O, les missions locales, les organismes publics de recrutement et d'insertion, pour favoriser l'inclusion des travailleurs handicapés. Ces partenariats évoluent, se diversifient et démontrent l'agilité de l'établissement et sa capacité d'adaptation au contexte économique.

Elle forme ses collaborateurs pour développer leur employabilité.

Elle s'engage de façon pérenne en matière de développement durable par une volonté de réduire ses impacts environnementaux.



### Les activités professionnelles ANRH d'Epône :

#### Conditionnement, logistique

À Epône ou sur sites clients, les étapes de conditionnement sont réalisées dans le respect des bonnes pratiques de fabrication. Un process a été mis en place, ainsi que des contrôles "qualité" qui garantissent le respect des normes propres à chaque client.

#### Assemblage, câblage, SAV

Le savoir-faire de l'ANRH permet de réaliser le montage et l'assemblage de pièces de toutes sortes et la réalisation de coffrets électriques. Les opérateurs ont été formés au brasage et à la connectique pour la réalisation de câbles pour l'industrie et en particulier pour l'industrie pharmaceutique. L'ANRH d'Epône propose aussi un Service Après-Vente (SAV) pour la réparation de petit matériel électroménager.

#### Imprimerie

Le service imprimerie maîtrise l'ensemble de la chaîne graphique, de la préresse au façonnage, en passant par l'impression. Il réalise différents supports (têtes de lettre, cartes de visite, dépliants, affiches, ...), ainsi que le conditionnement associé.

#### Espaces verts

Les équipes interviennent pour l'entretien des espaces verts : tonte,

taille, désherbage, fleurissement, plantations... et disposent d'un matériel dernière génération respectueux de l'environnement.

Depuis début 2019, l'équipe travaille en synergie avec d'autres établissements ANRH dans un souci d'optimisation des processus et de partage des bonnes pratiques. Le personnel est formé à tout type d'entretien : vitrerie, conteneurs, véhicules et se déplace sur sites clients.

#### Administratif, tertiaire

Une équipe assure en interne ou chez les clients différentes prestations comme le traitement de données administratives, accueil, mise sous pli, routage.

**Pour un coût équivalent aux bulletins réalisés précédemment, la Ville de Juziers a fait le choix de confier ses travaux d'impression à l'ANRH pour agir en faveur de l'emploi des personnes handicapées.**

**Le service communication a été invité à visiter l'entreprise et a rencontré le personnel en place, un personnel aussi bienveillant que professionnel.**

## Colis de Noël

**La distribution des colis aux personnes de plus de 70 ans aura lieu le mercredi 16 décembre à partir de 9h.**

**En cas d'absence, vous pourrez les retirer en mairie jusqu'au 8 janvier 2021.**





## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A 5 ANS !

**Pas besoin d'être un adulte pour aimer sa ville et s'y intéresser !**

**Les enfants ont aussi un avis, des idées et de la bonne volonté. A Juziers, il existe depuis 2015 un Conseil Municipal des Enfants (CME) où nos jeunes citoyens peuvent s'investir.**

### Petit point sur le CME

Qu'est-ce qu'un conseil municipal des enfants ?

Le conseil municipal des enfants est une assemblée consultative d'enfants. Il a comme objectifs **d'initier les enfants de CM1 et CM2 à la démocratie et à la citoyenneté**, de favoriser leur participation à la vie de la commune et de les faire s'exprimer dans le respect.

Un CME permet aux enfants de comprendre le fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres : déclaration de candidature, présentation d'un programme, réflexions et réalisations de leurs projets.

Les élus ont pour mission de **représenter les autres enfants au sein de la commune et de réaliser des projets** pour lesquels un budget communal est alloué. Ils représentent également leurs camarades lors **des cérémonies officielles de la commune** (11 novembre, 8 mai notamment)

**Quelle est la composition du CME ?**

Le CME est une assemblée paritaire composée de 16 conseillers.

**8 CM2**  
4 filles, 4 garçons  
**et 8 CM1**

également 4 filles et 4 garçons. Les conseillers sont élus en CM1 et pour un mandat de 2 ans.

Le CME est organisé en commissions :

- sport et culture
- sécurité et environnement
- solidarité et santé

Chaque commission est encadrée par 2 conseillers adultes.

**Quelles sont les actions déjà réalisées ?**

En 5 ans, de nombreux projets ont vu le jour :

- l'installation du parcours santé sur les bords de Seine
- l'installation d'une signalétique des passages piétons aux abords des écoles
- l'installation d'hôtels à insectes...
- et aussi des animations ponctuelles de loisir (boum, course de karts à pédales, chasse au trésor).

L'année 2020 a été quelque peu amputée et de nombreux projets ont dû être abandonnés. Chaque année, les enfants du CME choisissent un arbre qui est planté dans Juziers. C'est un symbole important.

## Comment se déroule le processus d'élection ?

Les élections ont lieu en début d'année scolaire. Le processus débute par une présentation du CME aux élèves des 2 classes de CM1.

Pour se porter candidats, les enfants doivent être scolarisés à Juziers et y résider. Les enfants qui souhaitent être candidats en parlent à leurs parents ou leur représentant légal et annoncent leur candidature.

Ils ont ensuite une dizaine de jours pour préparer une affiche électorale avec leur programme.

Vient ensuite l'étape de la présentation des affiches et des programmes à l'oral face aux élèves des 2 classes. C'est une étape difficile et bien souvent angoissante. Les candidatures sont affichées aux abords de l'école pour y être vues par tous. Cette année beaucoup d'enfants se sont portés candidats.

Les élections ont lieu la semaine suivante. Elles se déroulent comme des élections officielles. Les enfants prennent les bulletins de vote et une enveloppe et vont dans l'isoloir pour faire leur choix. Ils présentent ensuite leur carte d'électeur qui est tamponnée, signent la feuille d'émargement,

mettent leur bulletin dans l'urne et le maire annonce à haute voix "A voter" ! Les enfants votent à 2 reprises : pour les conseillers garçons et pour les conseillers filles.

Pour le dépouillement : ce sont également les élèves, aidés par les adultes encadrants qui dépouillent.

## Qui sont les nouveaux élus cette année ?

Les jeunes élus de cette promotion 2020 sont :

- Rebecca Duchemin
- Loane Jannot
- Mélissa Jasmin
- Augustine Zannier
- Léo Deschamps
- Léo Fidele
- Alexander Krok
- Sacha Fontaine Couderc

Ils seront accompagnés des conseillers de CM2 élus l'année dernière.

Le Conseil d'installation a pu avoir lieu à huis clos avec une diffusion en direct pour les parents. Malheureusement, à l'heure actuelle les commissions n'ont pas pu être mises en place compte tenu de la situation sanitaire.



## Masques enfants



Le 5 novembre des masques lavables ont été remis par la mairie à la directrice de l'école élémentaire des Sergenteries.

Chaque élève de l'école primaire s'est vu remettre une dotation de 4 masques lavables.

Il est conseillé aux parents d'inscrire sur chaque masque les nom et prénom de leur enfant et d'utiliser la pochette fournie pour le ranger.



## #11-17ANS #TOUSSAINT2020 #HALLOWEEN

L'équipe d'animation a fait le choix d'accueillir 20 jeunes par jour et par activité, en raison de la crise sanitaire lors de la cession des vacances de la Toussaint du 26 au 30 octobre. **Cet effectif sera maintenu pour les vacances de Noël du lundi 21 au mercredi 23 décembre.** Au cours de ces vacances, une sortie au Koezio de Cergy a été organisée. Les différentes équipes, composées d'agents spéciaux, ont tout donné pour réaliser le maximum de points de cohésion. Différents tournois avec

récompenses, des activités d'intérieurs et des activités manuelles dans la grande salle de la Maison Pour Tous ont pu être mis en place.

Le grand événement fut la sortie au Manoir de Paris : frissons garantis, certains ont fait preuve de courage en surmontant leur peur, d'autres pas ! Malgré cette crise sanitaire, l'ambiance chez les 11-17 ans reste toujours positive et conviviale tant du côté des jeunes que du personnel d'encadrement.

**Rendez-vous à Noël !**



# ESPACE FAMILLE

## COMMENT GÉRER LA CANTINE...

Afin de gérer les présences de votre ou vos enfants au restaurant scolaire et/ou à l'étude dirigée, connectez-vous sur l'espace famille.

Pour cela, il faut se rendre sur **juziers.fr**, puis cliquer sur "**espace famille**" et rentrer ses identifiants. Si vous ne possédez pas ou plus vos identifiants, rapprochez-vous du coordinateur enfance jeunesse : **Romain IBBA au 01 34 75 28 75 ou 07 70 09 86 77.**

### Annulation et/ou inscription :

Cliquer sur "réservations" et réaliser ces démarches, **avec un délai de 3 jours ouvrés** - cf Règlement intérieur.

### Consultation des menus :

Ils sont consultable dans la rubrique "infos pratiques".

### Adhésion facture en ligne :

Vous avez également la possibilité d'adhérer à la facture en ligne. Cela permet de réduire la consommation de papier et de réaliser un geste pour l'environnement. Pour adhérer, il suffit tout simplement de cliquer sur l'onglet "l'adhésion en ligne".

### Paiement sécurisé en ligne :

Pour régler votre facture plus rapidement que par chèque, vous avez la possibilité de payer par CB. Ce paiement est bien évidemment sécurisé et vous recevez dès celui-ci effectué, un ticket/reçu par mail.

### A noter

- que vous n'êtes pas obligé nécessairement d'être adhérent à la facture en ligne pour payer par CB votre facture.
- qu'à chaque action réalisée sur l'espace famille, vous recevrez un mail du coordinateur vous stipulant que votre demande a été traitée, acceptée ou refusée.

**Par contre, ne pas oublier de renseigner votre adresse mail dans l'onglet : "votre compte".**

# UN BARNUM À LA CANTINE

## Des espaces temporaires contre la pluie



Des espaces temporaires de type barnums ont été installés dans la cour du restaurant scolaire afin d'accueillir les enfants par temps de pluie durant la pause méridienne et lors des récréations de l'école élémentaire des Sergenteries dont le protocole sanitaire a déterminé trois zones dédiées pour respecter la distanciation physique.

## RÉPERTOIRE MAIL 11-17 ANS

Afin de recevoir le planning d'activités plus rapidement, ainsi que toutes les informations concernant les 11-17 ans, ne pas hésiter à envoyer votre mail.

Le coordinateur l'enregistrera sur le répertoire mail des parents 11-17 ans.

Romain Ibba  
01 34 75 28 75  
07 70 09 86 77  
coordinateur@juziers.org

# ÉCRANS : OUTIL À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

## RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE HALLOT, ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE

Les écrans c'est comme les repas : horaires fixes et durée limitée !

**Aujourd'hui, nous vivons entourés d'écrans, les jeunes grandissent dans une société connectée. Bien sûr, il faut vivre avec son temps mais pas à n'importe quel prix. Le temps passé devant les écrans n'est pas sans effet. Les émissions, jeux, films... ont un impact sur nos enfants.**

Enseignante spécialisée, Véronique Hallot a pu observer chez certains élèves des relations directes entre le temps passé devant les écrans et des difficultés rencontrées à l'école. Ces relations se révèlent au niveau du comportement (agitation, nervosité, parfois même violence..) ainsi qu'au

niveau des apprentissages (manque d'attention, de concentration, difficultés de mémorisation, problèmes de langage). Parfois, il suffit de limiter ce temps passé à jouer à la console ou à regarder la télévision, la tablette ou autre pour observer très rapidement une

amélioration du comportement chez les enfants.

Le docteur Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie, a mis au point la règle "3, 6, 9, 12" qui correspond aux âges des enfants et à des conseils pour chaque âge que vous retrouverez sur le site : [3,6,9,12.org](http://3,6,9,12.org).



### En résumé :

- **Avant 3 ans** : aucun écran ; mieux vaut privilégier les échanges avec les parents afin de développer au mieux le langage, les jeux de manipulation, de découverte, les activités physiques.
- **A partir de 3 ans** : vous fixez les règles sur le temps d'écran, jamais avant le couché et surtout vous vérifiez les âges indiqués pour les programmes. Prenons du temps pour eux, pour faire des activités en plein air, des jeux de société, ou tout autre moment de partage. Un enfant appréciera toujours que vous passiez du temps avec lui. Cela l'aidera à grandir, à développer ses connaissances. Il s'épanouira bien plus que devant un écran.

## LES MENUISERIES FERONT PEAU NEUVE

Une subvention accordée par l'Etat

En date du 19 novembre 2020, le conseil communautaire a validé une subvention de 141 321€ pour un projet d'investissement consistant à chan-

ger les menuiseries extérieures de l'école maternelle du Parc. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du contrat de ruralité 2017-2020.

Le projet permettra de réduire l'empreinte énergétique du bâtiment scolaire tout en améliorant le confort des enfants.

# ZOOM SUR SYLVIA SCHNEIDER

## AUTEURE JUZIÉROISE

Sylvia Schneider est juziéroise. Née en 1963, elle a grandi entre le Mexique et la France. Arrière-petite fille de l'écrivain mexicain Alfonso Reyes, son parcours universitaire était déjà placé sous le signe de la littérature. Après un doctorat de lettres et plusieurs années en tant que chargée de communication à l'Alliance française, elle partage désormais son temps entre son métier de bibliothécaire et sa vocation d'écrivain.

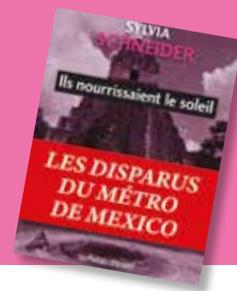
Passionnée par la psychologie des tueurs en série, elle signe aux Presses Littéraires son premier roman policier "Ils nourrissaient le soleil".

**Sylvia Schneider sera présente le mardi 22 décembre à partir de 10h pour une rencontre-dédicace à Super U de Juziers.**

Le roman policier est également disponible à l'achat en ligne sur les sites Chapiro, Cultura, Decitre, Fnac, Furet du Nord, Amazon, etc.



Un tueur en série sévit dans les profondeurs du métro de Mexico et assassine ses victimes à la manière de ses ancêtres. Ils nourrissaient le soleil est donc un titre qui fait allusion aux rites des Anciens Mexicains sur fond de thriller contemporain. La romancière a puisé dans sa double culture franco-mexicaine pour évoquer le souvenir des sacrifices Aztèques dans le Mexique d'aujourd'hui.



Après les sacs de sport, cette année, **Vexin Broderies, situé à Juziers, a brodé les noms et prénoms sur les blazers des officiels du Tour de France ainsi que le logo du Tour.**

Vexin Broderies travaille régulièrement pour la sellerie ASCI de Flins-sur-Seine pour laquelle Nadine Barre brode des logos sur des appuis-tête de voiture, des selles de motos, des tapis de sols, des housses pour fauteuil de massage, des combinaisons de pilotes... Elle compte également parmi ses clients : le PNRVF, la Brasserie du Vexin, les Montgolfières du Vexin, Ânes en Vexin, l'huilerie avernoise,

## VEXIN BRODERIES

### BRODEUSE OFFICIELLE DU TOUR DE FRANCE



BMW, Barry Callebaut, la salle de réception "Les Bonnes Joies", le musée de la 2CV, des clubs d'arts martiaux, Safran, des pompiers, des clubs canins...

On fait appel à Nadine de la Corse jusqu'à la Belgique en passant par

Toulouse, Biarritz, Lyon, Rennes... La qualité de son travail tient notamment au temps qu'elle y consacre, elle ne compte pas ses heures, c'est un métier passion.

**Vexin Broderies : 06 70 67 20 29**

# ACTIONS MUNICIPALES ET MANIFESTATIONS



## Cinéma de plein air

### ● Samedi 29 août

Pour une première, et malgré les règles sanitaires imposées par la covid-19, la séance de cinéma plein air a été un succès. Près d'une centaine de personnes s'est retrouvée sur les pas de Freddie Mercury avec le film "Bohemian Rhapsody". A renouveler !



## Forum des associations

### ● Samedi 5 septembre

Nouvelle formule pour l'édition 2020 du Forum des associations. Cette année, conditions sanitaires obligent, il a été organisé dans la grande salle et le jardin de la Maison Pour Tous. Vif succès : 500 visiteurs ont pu découvrir l'important tissu associatif de la commune et prendre connaissance du nouveau guide des associations.



## Trappage des chats errants

### ● Du 5 au 18 octobre

Une deuxième campagne de trappage et de stérilisation des chats errants a été organisée rue de l'Eglise, rue des Bocannes et rue de la Fontaine dans le respect et la protection de l'animal. 45 chats ont été vaccinés et stérilisés, 24 chats ont été proposés à l'adoption et aucun chat n'a été euthanasié. Il est fortement recommandé de ne plus nourrir cette population au risque de voir rapidement envahir vos jardins et d'aggraver ainsi le phénomène de pullulement ; une pratique d'ailleurs interdite par le règlement sanitaire départemental !





## ELA : tous unis

● 16 octobre

L'école élémentaire des Sergenteries s'est associée à l'opération citoyenne "Mets tes baskets et bats la maladie", soutenue par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse pour permettre à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) de sensibiliser la jeunesse à la maladie et au handicap. Un bel exemple de solidarité et de vivre ensemble.

## Distribution des masques

● Samedi 17 octobre

La municipalité a procédé à une distribution gratuite de masques en tissu lavables et réutilisables. Les Juziérois ont été invités à se rendre sous le pont de chemin de fer, point de relai pour l'occasion, pour retirer les masques offerts par la Municipalité.



## Octobre Rose

● Samedi 17 octobre

La "Juziér'ose" a été annulée à la dernière minute afin de respecter les mesures sanitaires prises par le Gouvernement, toutefois l'AJACII a organisé une collecte de fonds mise en place dans les commerces Juziérois de proximité. Les dons ont été reversés à l'association Ruban Rose.



## Mobil'Test

● Vendredi 30 octobre

La région Ile-de-France renforce les moyens de dépistage sur le territoire de la Covid 19. A Juziers 141 test PCR ont été réalisés lors de la présence du dispositif.



## Commémoration

● Samedi 11 novembre

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu cette année sans public en application des directives de la sous-préfecture, à cause du contexte sanitaire. La cérémonie a toutefois été retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville de Juziers.



## Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
RAMONAGE**



**Tél.: 01 30 42 70 34**

**78440 GARGENVILLE**

E-mail : [eurl-christophe-goron@wanadoo.fr](mailto:eurl-christophe-goron@wanadoo.fr)



**F. A ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**Florian ANDRE**

49 rue des Ligneux  
78970 Mézières sur Seine

SASU F.A ELEC - SIREN 853 873 713

Mail: [contact.faelec@gmail.com](mailto:contact.faelec@gmail.com)

**06 98 68 71 20**

**AGV**

*Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"*

**REYL IMMOBILIER**

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

**01 30 93 60 67**

[www.reyl-immo.com](http://www.reyl-immo.com)

**ETS FAUCON S.A.R.L.**



Matériaux - Démolition  
Terrassement - Transport

**Tél.: 01 30 93 61 31**

Fax.: 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

**STEPHANE VALLIER**

**Voyant Médium**

**01 34 74 89 65**

*Consultation en cabinet  
ou par téléphone  
uniquement  
sur rendez-vous  
de 9h à 19h  
fermé le mardi  
et le dimanche*

4 rue des Louvetières  
« Au gré du Vent »  
78820 JUZIERS

Paiement sécurisé  
par carte bancaire



**A.S. PROTECTION**

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

**J. GESLAN**

*Antenne télévision*

*Alarme intrusion*

*Vidéo protection*

*Interphonie*

*Automatisme*

*Electricité*

**DEVIS  
GRATUIT**

**Tél: 01.30.63.92.54**

19 Route de Bonnières  
78270 MERICOURT  
[antenne-service-27@orange.fr](mailto:antenne-service-27@orange.fr)  
Siret: 305 305 302 00039

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

## JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

### Le Pouvoir municipal de Juziers : un pouvoir absolu ?

Madame le Maire et son équipe déclinent actuellement leur projet électoral qui nous interroge tant sur le fond que sur la forme.

Nous déplorons fortement ce mode de gouvernance et sommes contre certaines décisions :

- **Liste apolitique** : Juziers a rejoint le groupe LR du Président de GPSEO.
- **Agir pour la sécurité** : malgré nos demandes, refus de création d'un comité sur la thématique afin d'enrayer l'incivilité et les délits qui progressent.
- **Etre des élus à l'écoute** : force est de constater que les décisions sont

souvent prises en comités de pilotage restreints.

- **Economie locale** : quel appui auprès de nos commerçants frappés de fermetures administratives ?
  - **Projets Crèche et Maison médicale**: abandonnés.
  - **Peu de visibilité** sur la zone de stockage rue des Aulnaies ou le leg Mme Vins ?
  - **Les Louvetières** : choix d'acheter la ferme avec 600 000 € d'argent public. Pour en faire quoi ?
- Nous vous avons promis d'être une opposition vigilante et constructive

mais les occasions sont rares, voire inexistantes. Nous sommes des élus à part entière et ne lâcherons rien pour défendre vos intérêts, votre cadre de vie et votre sécurité.

Malgré cette pandémie, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Fractionné ou en petit comité, à nous tous de réinventer Noël !

**Alternative Juziers, groupe municipal d'opposition.**  
[contact@alternativejuziers.fr](mailto:contact@alternativejuziers.fr)



233 Avenue de Paris  
 JUZIERS  
 Tél: 01 34 75 06 50



Laverie  
 automatique  
 Lavage auto



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30**

## TOUT ARRÊTER POUR MIEUX REBONDIR !

En raison de la crise sanitaire que nous traversons actuellement et en se référant aux consignes de restrictions mises en place par le gouvernement, le service culturel de la mairie et les associations ont annulé tous les événements publics prévus en janvier 2021.

La commune de Juziers doit se conformer au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Face à cette situation exceptionnelle qui nous pousse à hiberner, la municipalité, en partenariat avec le tissu associatif, œuvre à réinventer la culture pour vous proposer des manifestations compatibles avec la pandémie.

## FACEBOOK

Sur la page de la Ville de Juziers, la municipalité a invité les juziérois à publier des clichés de Juziers en automne. Merci aux participants et retour en photos.



# GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux professionnels et aux particuliers depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970  
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,  
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



## Agence du Golf

Expérience - Compétence  
Pour les transactions  
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

[www.agencedugolf.fr](http://www.agencedugolf.fr)

e-mail : [transaction1@agencedugolf.fr](mailto:transaction1@agencedugolf.fr)

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

Pour accompagner notre évolution, Mac pizza devient UTOPIC (rien ne change sauf le nom...)  
Encore merci pour votre confiance et votre fidélité. Nous nous engageons à travailler  
chaque jour pour encore plus de qualité, de produits frais d'origine reconnue et améliorer notre service.

**OUVERT**  
**7/7**  
de 11h30 à 14h  
et de 18h30 à 22h30  
Vendredi & samedi  
de 18h30 à 23h



**LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !**  
**VEZ DÉCOUVRIR**  
**VOTRE NOUVEAU**  
**RESTAURANT**  
et DÉJEUNER SUR PLACE  
DIFFUSION DES MATCHS

SUR PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON DEUX NUMÉROS  
À VOTRE SERVICE POUR MIEUX VOUS SERVIR  
UNE SEULE ADRESSE : 76, avenue de paris - JUZIERS

**01 34 92 92 43**

**01 30 04 04 14**



UTOPICJUZIERS

Zone de livraison : Juziers - Issou - Mézy - Hardricourt - Meulan - Orville  
Brueil-en-Vexin - Gargenville - Porcheville



# Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme  
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

**2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS**

**Tél. : 06 77 72 14 13**

e mail : [trigelec@orange.fr](mailto:trigelec@orange.fr)